

Établissement :	Centre Intercommunal MACS	Date séance :	16 novembre 2023
Type séance :	Conseil d'administration	N° Délibération :	20231116DB06B
Thématique :	Développement Social Territorial		
Titre :	Convention de partenariat avec l'APF France Handicap		



**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS**  
**SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2023 À 18H30**  
**SALLE DU CONSEIL - SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
**(sur convocation du 10 novembre 2023)**

*Président*

*Nombre de conseillers : 8*

*Nombre de membres nommés : 8*

*Présents : 10*

*Absents représentés : 2*

*Absents excusés : 5*

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS**  
**DU 16 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de novembre, le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 10 novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil au siège de la Communauté de communes MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Laffitte Pierre.

Présents :

Mesdames Crouts de Paille Nina, Dedout Marie-Jeanne, Jaury Chamalvide Christine, Labeyrie Isabelle et Paucet Sylvie ;

Messieurs Arbeille Henri, Aschard Jean-Luc, Dumas Jean-Louis, Laffitte Pierre et Lesouef Jean-Marc.

Absents représentés :

Madame Madame De Artèche Sylvie a donné pouvoir à Monsieur Laffitte Pierre, Monsieur Dalmay Yohann a donné pouvoir à Monsieur Dumas Jean-Louis.

Absents excusés :

Madame Libier Marie Thérèse ;

Messieurs Froustey Pierre, Darets Benoît, Daulouéde Jean-Claude et Prosper José.

**OBJET : DÉVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIAL – APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CIAS MACS ET LE PÔLE DOMICILES DES LANDES DE L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE - FRANCE HANDICAP**

**Rapporteur : Monsieur Pierre Laffitte**

Le pôle Domicile des Landes de l'Association des Paralysés de France déploie, sur le territoire MACS, un Service d'Aide et d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé (SAMSAH) et un service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD). A ce titre, le pôle Domicile des Landes de l'Association des Paralysés de France souhaite développer un travail de partenariat structuré avec le CIAS MACS et plus particulièrement avec son Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du CIAS MACS, dans le cadre de la structuration de son fonctionnement et de sa volonté de déploiement de son activité en direction des personnes en situation de handicap souhaite formaliser un partenariat avec le pôle Domicile des Landes de l'Association des Paralysés de France, qui est un des acteurs privilégiés du secteur du handicap, du territoire communautaire d'intervention.